

PNA Vipères de France hexagonale

Réunion 1 du comité de pilotage
Le 27 mars 2025 à Paris (10h – 16h30)

Présents :

Damien AUMAITRE – CEN Lorraine (DA)
Véronique BARTHELEMY – DREAL Nouvelle Aquitaine (VB)
Mélaine BESSON – GMHL (MBe) **suppléante de Loïs ROCHER**
Maëlle BOUCHEZ – DRIEAT Ile-de-France (MBo)
Jean CASSAIGNE – CEN Occitanie (JC)
Magali CERLES – CNPN (MCe)
Maxence CHATELET – Ministère en charge de l'écologie / DEB (MCh)
Florent CLET – DREAL Normandie (FC)
Jean-Christophe DE MASSARY – PatriNat/MNHN (JCdM)
Ségolène FAUST – DREAL Centre-Val de Loire (SF)
Samuel GAGNIER – Observatoire des reptiles d'Auvergne (SG)
Michaël GUILLON – Cistude Nature (MG)
Hemminki JOHAN – ARB Île-de-France (HJ)
Aymeric JOUBERT – DREAL Grand Est (AJ)
Guillaume KOTWICA – DREAL Hauts-de-France (GK)
Laura KOUYOUMDJIAN – SHF (LK)
Isaël LARVOR – DREAL Pays de Loire (IL)
Jean-François LE GALLIARD – IEES Paris (JFLG)
Anne LOMBARDI – SHF (AL)
Olivier LOURDAIS – CEBC-CNRS (OL)
Benoît MARCHADOUR – LPO Pays de la Loire (BM)
Alix MICHON – LPO Bourgogne Franche Comté (AM)
Anne PETIT – SNCF Réseau (AP)
Robin QUEVILLART – GON (RQ)
Gaëtan REY – CEN Hauts-de-France (GR)
Pierre RIVALLIN – Ecolo GIE (PR)
Camille SANDOR – OFB, réseau SAGIR (CS) **suppléante de Loïc PALUMBO**
Eric SANSALT – Caudalis (ES)
Manon SAUTEL – DREAL Centre-Val de Loire (MS)
Nicolas VARANGUIN – SHNA-OFAB (NV)
Stéphane WIZA – Bretagne vivante (SW) **suppléant de Régis MOREL**

Excusés : Frédéric ASARA – DREAL Auvergne-Rhône-Alpes ; Mickaël BARRIOZ – CPIE du Cotentin ; Cédric BAUDRAN – ONF ; Matthieu BERRONEAU – Cistude nature ; Fabien COQUEREAU – DREAL Bretagne ; Fabien DUBOIS – LPO AURA/GHRA ; Rémi FONTES – LPO AURA ; Eric GRAITSON – Natagora ; Gaëtan GUILLER ; Oscar HADJ-BACHIR – CEN PACA ; Mylène HAMON – Assemblée permanente des chambres d'agriculture ; Rémi KSAS – Venom world ; Sébastien LARRÉCHÉ – Hôpital Bégin ; Gaël LE ROUX – CHU Angers ; Régis MOREL – Bretagne vivante ; Loïc PALUMBO – OFB ; Gilles POTTIER – Nature en Occitanie ; Pierre-Alexis RAULT – VivArmor nature ; Loïs ROCHER – GMHL ; Alexandre ROUX LPO Ain/GHRA ; Sylvain URSENBACHER – SHF ; Philippe XERIDAT – DREAL Occitanie.

Contacts :

Laura KOUYOUMDJIAN – SHF, Animation du PNA (laura.kouyoumdjian@lashf.org)
Guillaume KOTWICA – DREAL Hauts-de-France, Coordination du PNA (guillaume.kotwica@developpement-durable.gouv.fr)

COMPTE-RENDU

À noter : Le diaporama présenté lors de la réunion est annexé au présent compte-rendu.

Contexte

Le déclin généralisé des espèces de serpents de France hexagonale inquiète les experts et invite à mettre en œuvre des programmes de conservation dédiés à ces organismes : l'idée d'un Plan national d'actions (PNA) dédié aux vipères de France hexagonale émerge.

Suite à un passage en CNPN en février 2023 et un avis favorable, le travail de rédaction de ce PNA a été confié à la DREAL Hauts-de-France, coordinatrice et la Société herpétologique de France (SHF), animatrice du plan qui s'est appuyé sur l'aide d'un comité de rédaction et d'un comité de relecture constitués de nombreux partenaires experts de la conservation des vipères et provenant de diverses structures. Le PNA a reçu un avis favorable du CNPN en fin d'année 2024 et le document est actuellement en cours de mise en page.

La réunion du jour a pour but de réunir pour la première fois le Comité de pilotage (COFIL) de ce PNA afin de définir ensemble le programme de mise en œuvre des actions sur l'année 2025 et d'amorcer les réflexions autour des déclinaisons régionales à prévoir.

Accueil et présentation du projet

GK adresse un mot d'accueil à l'ensemble des participants dans lequel il salue la mobilisation des régions quasiment toutes représentées dans ce COFIL, montrant l'intérêt porté aux trois espèces de vipères concernées par ce PNA.

Il rappelle que les enjeux de conservation sont importants et que la Liste rouge nationale des amphibiens et reptiles de France hexagonale devrait être actualisée prochainement, présageant sans doute une dégradation du statut des espèces de vipères, ce qui confirme l'urgence d'agir pour ces espèces au moyen de ce PNA qui constitue un bon outil de mobilisation.

Il rappelle que ce premier PNA sera animé par la SHF pour une durée de 5 ans et insiste sur l'importance de se mobiliser rapidement dans les régions pour mettre en place les déclinaisons régionales et amorcer une dynamique de réseau.

Après une brève introduction (cf. diapos 3 et 4), LK présente succinctement la liste des actions identifiées dans le PNA et les grands objectifs associés (cf. diapos 5 à 8). Elle informe les participants sur le déroulé de la journée (cf. diapo 9).

Un tour de table permet à chacun de se présenter.

Tour de table des déclinaisons régionales

LK propose d'aborder la question de la mise en œuvre d'une déclinaison régionale sur chaque territoire. L'objectif de ces échanges est de prendre connaissance de l'état d'avancement des réflexions en région et d'identifier les besoins de chacun (cf. diapo 10).

GK rappelle que la formalisation d'un document n'est pas indispensable et que les actions déclinées en régions suffisent pour considérer la mise en place d'une déclinaison régionale éligible à l'enveloppe DREAL de 10 000 € réservée pour les déclinaisons régionales de PNA.

Auvergne-Rhône-Alpes

SG informe que les discussions ont été amorcées notamment avec le Groupe herpétologique Rhône-Alpes (GHRA) et précise qu'aucun document n'est rédigé à ce jour. Il ajoute que la DREAL est partante et qu'un chargé de mission a été identifié.

Bourgogne-Franche-Comté

AM explique qu'un projet a déjà été rédigé et sera proposé prochainement à la DREAL. Elle ajoute qu'une coordination bicéphale est envisagée avec la LPO pour l'ex-région Franche-Comté et la SHNA-OFAB pour l'ex-région Bourgogne.

NV ajoute que du côté de la Bourgogne, le scénario de mise en place des actions est le même qu'en Franche-Comté, mais avec un peu moins d'ambition au vu des moyens humains plus restreints.

Pour l'instant il est plutôt envisagé une déclinaison des actions que la rédaction d'un Plan régional d'action.

Bretagne

SW précise qu'à ce jour, aucun échange formel n'a eu lieu avec la DREAL. Néanmoins, des actions du PNA sont déjà développées dans le cadre de l'Observatoire de l'herpétofaune de Bretagne, notamment les protocoles POP (80 sites suivis sur la Bretagne). Il ajoute que Bretagne vivante est également associée à une étude pilotée par OL sur la Vipère péliade (habitats et climat). Par ailleurs, la révision de la Liste rouge régionale des reptiles est en projet pour 2025. Cette dernière sera ensuite déclinée en « couches d'alerte reptiles ». Enfin, il précise que Bretagne vivante est également prête à coordonner d'autres actions.

Centre-Val de Loire

SF annonce que la réflexion est prévue pour 2025, avec une volonté de rédiger un PRA en faveur des Squamates menacés de la région. Elle précise que le problème principal est le manque de moyens humains et la difficulté à trouver un animateur régional qui puisse avoir du temps à y consacrer.

Grand Est

DA annonce qu'un PRA en faveur des reptiles de la trame thermophile a été proposé par le CEN Lorraine et BUFO. Ce dernier a été accepté fin 2023, suite à l'actualisation de la Liste rouge régionale. Sa rédaction – encore en cours – est financée par la Région Grand Est, mais il conviendra de voir comment mobiliser la DREAL ou d'autres sources de financements pour la mise en œuvre des actions. Par ailleurs, les suivis menés dans le cadre de l'ORB continuent à être financés par la Région.

AJ confirme qu'une déclinaison régionale du PNA est bien prévue, reste à décider si elle se basera sur le PRA Reptiles de la trame thermophile.

Hauts-de-France

GR rappelle que le PRA en faveur de la Vipère péliade est lancé dans la région depuis 2010 et que de nombreuses actions sont en cours. Il souligne que le PNA en apporte de nouvelles qui n'avaient pas été identifiées dans le PRA qui mériterait alors d'être révisé en conséquence.

LK informe qu'un point est prévu dans les prochaines semaines pour refaire le lien entre ce PRA et le PNA.

Île-de-France

HJ explique que la mobilisation du réseau est importante depuis l'actualisation de la Liste rouge régionale menée en 2023, notamment de la part de l'ONF. Il ajoute que l'ARB IdF a été approchée par la DRIEAT pour l'animation de la déclinaison régionale du PNA Vipères et que l'ONF a encore du temps financé pour de la CMR (Capture-marquage-recapture) sur les populations du territoire.

Par ailleurs, un dossier Fonds vert est actuellement en cours de montage sur la conservation des populations connues, et prévoirait notamment des mesures de restauration d'habitats. L'ARB IdF interviendrait en complément de l'ONF sur d'autres sites. L'accompagnement de l'animation nationale est

plutôt attendu sur la relecture de ce dossier et la mise en relation avec d'autres expériences.

Normandie

FC rappelle qu'un PRA en faveur des amphibiens et reptiles en péril a été rédigé, puis soumis au CSRPN en fin d'année 2024. Ce dernier, prévu pour être animé pendant 10 ans, pourra faire office de déclinaison du PNA Vipères. Il informe qu'une enveloppe est disponible en DREAL et mobilisable pour le PRA. Il précise que ce document n'étant pas forcément en complète adéquation avec le PNA, il pourra être prévu de l'ajuster en conséquence.

L'animation de ce PRA est confiée à l'Observatoire batracho-herpétologique normand dont les activités sont financées à hauteur de 40 000 € par la DREAL et la Région. Il précise que ce financement pourra également servir à la mise en œuvre des actions.

Nouvelle-Aquitaine

MG note qu'il existe déjà beaucoup d'actions en lien avec les vipères sur le territoire (SOS Serpents, Sentinelles du climat, RANA...) bien que ces dernières ne ciblent pas uniquement ces espèces. Compte tenu du contexte financier (cf. infra), Cistude nature n'a pas d'autre option que le montage d'un LIFE autour du programme Sentinelles, visant à mettre en place des méthodes pour adapter les actions en lien avec le changement climatique. L'objectif est de valoriser certains suivis long terme (8 ans de recul pour le programme Sentinelles) pour s'en servir comme témoins. MG précise que ce projet est monté avec le GMHL et le CNRS de Chizé.

Pour ce qui est du territoire Limousin, MBe explique que bien qu'il n'y ait plus de suivis vipères dans le cadre du programme Sentinelles depuis 2021, des POPReptile sont mis en place. Depuis 2023, grâce à des financements de la Région et de la DREAL, un projet sur la Vipère péliade est en cours et compte de nombreuses actions en lien avec le PNA. Il a permis la découverte de nouveaux sites en limite d'aire de répartition. Un volet sensibilisation du grand public est également prévu. Elle ajoute que des échanges ont eu lieu cette année avec le CEN afin de permettre une meilleure prise en compte des vipères dans les plans de gestion.

Du côté de la DREAL, VB informe que la déclinaison du PNA n'a pas encore été abordée car le PNA n'a pas encore été validé et diffusé. Elle insiste sur la difficulté de mise en œuvre sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine en raison de sa grande taille, rendant le projet lourd et coûteux, dans un contexte où les moyens sont réduits.

Occitanie

JC annonce que la déclinaison du PNA a déjà été évoquée avec Nature en Occitanie (NEO) lors du dernier congrès de la SHF. Il précise que ces échanges mériteraient d'être relancés et qu'une prise de contact avec la DREAL devra être faite. Par ailleurs, il souligne la volonté du CEN Occitanie de développer un axe amphibiens reptiles. La structure ayant l'habitude d'accueillir des doctorants, une thèse pourrait être prévue sur les vipères.

Pays de la Loire

IL annonce que la DREAL est partante pour prévoir une déclinaison opérationnelle sur le territoire. BM ajoute que le tissu associatif est également prêt à se mobiliser sur la déclinaison des actions. Il précise qu'un bilan de la connaissance existe déjà grâce à la récente publication d'un atlas et que la dynamique POP est également récente avec une cinquantaine de sites suivis.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

LK explique qu'aucun représentant de la région n'a pu se rendre disponible pour la présente réunion mais

qu'Oscar Hadj-Bachir, salarié au CEN PACA et en charge de l'animation du PNA en faveur de la Vipère d'Orsini est membre du COPIL. Il pourra alors apporter sa contribution *a posteriori*. Elle ajoute qu'à ce jour la DREAL PACA n'a pas répondu à l'invitation à participer au COPIL, une nouvelle prise de contact est prévue prochainement.

À propos du PNA Vipère d'Orsini, JFLG informe qu'une étudiante travaille actuellement avec le CEN PACA pour réaliser une synthèse de toutes les données disponibles et une analyse de la démographie comparative. Ces actions sont financées par un laboratoire de recherche. Il rappelle qu'il est donc possible de s'appuyer ponctuellement sur des structures de recherche en région.

Informations générales

Quelques informations supplémentaires sont portées à la connaissance du COPIL :

- OL annonce qu'un **projet sur la sensibilité climatique** des espèces est porté par le CEBC-CNRS. Il précise que l'équipe scientifique est à la recherche de 15 à 20 sites à équiper pour du suivi de populations et invite les structures intéressées à se manifester.
- Sur la même thématique, VB rappelle que le **Plan national d'acclimatation au changement climatique** prévoit des mesures pour les espèces PNA. Elle informe qu'une note est à rédiger dans ce cadre d'ici fin 2026 sur les actions à mener, qui devront par la suite être intégrées dans le PNA 2.

Les financements : une préoccupation commune

De manière globale, la question des restrictions budgétaires est au cœur des préoccupations dans toutes les régions, notamment la réduction du BOP 113 et des Fonds vert.

Dans ce contexte, il est donc important de mutualiser autant que possible les investissements. Concernant les outils (communication et sensibilisation notamment), LK indique que l'objectif est de mobiliser le COPIL pour lancer un travail commun et produire des outils nationaux qui pourront servir dans toutes les régions. Par ailleurs, la non-éligibilité des actions de connaissances et de sensibilisation au Fonds vert, mais aussi au FEDER, est particulièrement préoccupante pour la mise en œuvre de ce PNA, qui pourra de plus difficilement bénéficier de financement des Agences de l'eau. GK nuance toutefois que l'amélioration des connaissances peut être financée si elle est couplée avec des actions plus opérationnelles. L'animation nationale prévoit de réfléchir à des arguments permettant aux projets axés sur des aspects de connaissance et de sensibilisation d'être considérés par les Fonds vert.

D'autres sources de financements mobilisables sont également citées : mécénat privé, notamment via les PSE ; crédits biodiversité de l'ONF (disposant d'une enveloppe de 18 M€ en 2025 pour ses missions d'intérêt général). Le recours aux fonds européens est enfin évoqué, avec une réflexion qui pourra peut-être être lancée à l'occasion du séminaire de mutualisation inter PNA que la SHF organise en fin d'année 2025.

MG rebondit sur l'importance de faire remonter ces informations au ministère, car ces difficultés financières risquent d'être difficiles à surmonter.

Programmation des actions 2025

Action 1 – Animer, coordonner et accompagner la mise en œuvre du plan 2025 – 2030

LK présente les missions de l'animation nationale prévues pour l'année en cours et demande une validation de cette proposition par le COPIL (cf. diapo 11).

Des échanges concernent notamment le site internet du PNA. LK informe que le site internet de la SHF fait peau neuve et qu'une page dédiée au PNA Vipères est prévue. Cette dernière contiendra notamment les

contacts des structures animatrices des déclinaisons régionales.

De manière plus globale, l'objectif du nouveau site internet de la SHF est également d'agir tel un centre de ressources, permettant à chacun d'accéder à divers documents en lien notamment avec le PNA Vipères.

Dans ce contexte, LK demande au COPIL de relayer les ressources bibliographiques qui serviront à alimenter le futur site internet. À ce propos, il est précisé que les ressources déjà disponibles en téléchargement sur d'autres plateformes devront être relayées sous forme de liens internet. Afin de permettre une actualisation régulière des ressources disponibles, le lien avec le milieu de la recherche devra être maintenu.

⇒ **Les missions présentées sont approuvées par le COPIL**

Action 2 – Améliorer la compréhension de la dynamique de population des espèces

LK rappelle la nécessité de mettre en œuvre des suivis POPReptile pour améliorer les connaissances sur les tendances nationales et régionales et la réalisation d'inventaires afin d'affiner les connaissances de répartition des espèces (cf. diapo 12). Elle interroge le COPIL sur l'état d'avancement de ces missions en régions et sur les besoins éventuels de chacun.

Un besoin de méthodes de suivis permettant d'évaluer la population et en même temps les tendances est exprimé par DA. Différents exemples répondant à ce besoin sont cités comme l'opération Sentinelles du climat ; des adaptations du POP prévoyant du comptage d'individus et un nombre de passages plus élevés, ou encore le suivi spécifique de la Vipère péliade dans les Hauts-de-France selon un protocole déployé au Royaume-Uni, avec une partie des transects analysés pour le POPReptile.

LK confirme que l'action 2 du PNA prévoit de déployer des protocoles spécifiques aux vipères en cas de besoin.

Action 3 – Mieux évaluer les pressions et les menaces pesant sur les vipères

Action 7 – Mieux appréhender les enjeux sanitaires autour des vipères : approche selon le concept *One health*

LK propose d'aborder simultanément ces deux actions en lien avec l'amélioration des connaissances. Elle interroge le COPIL sur les études en cours ou à venir et rappelle que le rôle de l'animation nationale sera de centraliser et de relayer les informations (cf. diapo 13). Quelques thématiques abordées sont synthétisées ci-après.

Envenimation

LK rappelle que 3 experts de cet aspect sont conviés au COPIL (Rémi Ksas, Sébastien Larréché, Gaël Le Roux).

Le manque d'information des médecins et la compartimentation dans le domaine médical sont pointés. Des échanges avec les centres vétérinaires devront également être prévus.

Dans le cadre du PRA Vipère péliade, GK précise que le sujet a été abordé avec l'ARS, qui ne souhaite pas l'intégrer dans le PRSE.

Autres enjeux sanitaires

CS rappelle que les reptiles ont été intégrés au réseau SAGIR en 2024, mais qu'il y a pour l'instant très peu de remontées d'informations du terrain.

OL signale un travail sur la contamination des mues des serpents, à travers une méthode multicontaminants actuellement en cours de développement. Selon les résultats obtenus, la question de la récolte des mues (autorisations, méthode de prélèvement etc.) sera peut-être à traiter par l'animation nationale.

VB informe qu'une étude d'écotoxicologie est menée dans le cadre du PNA Loutre via la mobilisation des réseaux et la collecte de cadavres. Il serait intéressant de se rapprocher de la SFEPM qui anime ce PNA.

Enfin, la question d'un éventuel impact des parasites est évoquée, mais il y a un vide de connaissances dans

ce domaine, à part quelques nématodes gastriques. Cela ne semble *a priori* pas représenter de menace pour les espèces, sachant que comme le souligne CS, la présence de parasites n'est pas forcément synonyme de maladie.

Pressions et menaces

Une étude serait pertinente pour évaluer l'impact du dérangement sur les vipères, notamment pour la Vipère de Seoane souvent dérangée par la présence humaine sur ses zones de présence.

MG informe d'une étude prévue, dans le cadre de Sentinelles du climat, sur l'impact du changement climatique sur la répartition des vipères péliade et aspic.

Action 4 – Définir une gestion adaptée des milieux abritant les vipères

LK rappelle l'importance d'élaborer des préconisations de gestion favorables à la présence de vipères. Elle rappelle les missions de l'animation nationale pour la mise en œuvre de cette action et interroge le COPIL sur ses besoins (cf. diapo 14).

Les nombreux échanges permettent d'identifier les priorités pour l'année à venir. Dans un premier temps, il est prévu que l'animation nationale prenne en main le lancement de la dynamique de travail en créant un Comité technique général (CoTech) - qui aura en charge de regrouper les premières ressources disponibles et de décider du format du livrable – et en organisant une première réunion d'ici la fin de l'année. Ensuite, un état des lieux des connaissances et retours d'expériences sur les différentes pratiques de gestion sera amorcé. Par la suite, des groupes de travail seront organisés par type d'usages.

De manière générale, il est suggéré de veiller à distinguer les espaces naturels gérés des autres, où il y a davantage de conflits d'usages.

D'autres sujets ont suscité de plus longs échanges entre les membres du COPIL et sont synthétisés ci-après.

À destination des gestionnaires d'espaces naturels

À ce jour, les gestionnaires d'espaces naturels prennent très peu en compte les vipères, qui occupent des milieux interstitiels dans les pratiques de gestion, leur sensibilisation est donc essentielle. Pour autant, l'animation nationale n'a pas réussi à mobiliser de représentants de RNF ou de la FCEN dans le COPIL. Leur présence pourra être de nouveau sollicitée dans le CoTech et/ou les groupes de travail.

Selon PR, des mesures de gestion ne seront mises en place que si les gestionnaires disposent d'un outil qui leur apporte le savoir-faire.

En dépit du besoin relativement urgent de ce guide de gestion, JC rappelle qu'il est aussi important d'attendre d'avoir déjà des retours d'expériences avant de lancer sa rédaction.

OL précise qu'il existe déjà un certain nombre de travaux dans différents endroits, d'où l'importance de la collecte d'informations. LK répond que des collègues belges et suisses (Eric Graitson et Sylvain Ursenbacher) ont été associés au COPIL, notamment pour profiter de leur expérience.

MCe suggère également d'associer Thomas Gendre (OFB) pour la méthode CT88 à déployer au niveau national. Elle rappelle que le CNPN a également un rôle à jouer à travers la validation des Plans de gestion. Enfin, GR remarque qu'au-delà du guide, un accompagnement régulier sur le terrain est également important.

À propos des haies

LK propose qu'une réflexion autour de ce qu'est une haie fonctionnelle puisse être une des thématiques du séminaire de mutualisation des PNA.

MCe suggère de commencer par produire une analyse du Plan de gestion durable des haies.

Selon OL, le dispositif national de suivi du bocage pourrait être implémenté avec les suivis vipères.

À propos des milieux forestiers

FW cite l'exemple de la Normandie, région pilote pour le développement des annexes vertes au Plan de gestion forestier, et la question de la prise en compte des espèces protégées dans les travaux forestiers. Ce travail est piloté au niveau national avec l'implication des deux ministères.

LK rappelle que le CNPF ne souhaite pas faire partie du COPIL, mais qu'un représentant pourra être associé au groupe de travail. Côté ONF, Cédric Baudran est membre du COPIL et pourrait également en faire partie.

Action 5 – Conserver les populations en priorisant les plus fragiles

LK précise que cette action sera essentiellement mise en œuvre au niveau régional et qu'elle sera adaptée en fonction des enjeux des territoires (cf. diapo 15).

La question d'un nombre d'individus minimal pour engager des actions de conservation est soulevée. OL considère que dès lors que la présence est avérée, les mesures de gestion doivent être adaptées. Il rappelle que les effets de bord et de lisières sont au cœur de nos préoccupations.

MG mentionne la possibilité d'accompagnement par les ORE ou des mesures Natura 2000. Une autre possibilité est l'acquisition foncière pour confier les sites à des gestionnaires.

Action 6 – Améliorer la prise en compte des habitats utilisés par les vipères dans les politiques publiques

De même que pour l'action 5, LK précise qu'il s'agit d'une action dont la mise en œuvre sera menée au niveau régional (cf. diapo 16).

Bien que la réflexion autour de l'élaboration d'un guide ERC-AS ne soit pas prévue au programme de l'année 2025 (LK précise que la question sera abordée à partir de 2026), le sujet entraîne de nombreux échanges. Il en ressort la nécessité de capitaliser les retours d'expérience sur les impacts de la translocation et autres mesures de compensation pour les partager aux instances en charge de l'instruction des dossiers. Concernant l'élaboration d'un guide ERC-AS, il est proposé de formaliser un consortium multi-partenarial en associant les experts des CSRPN afin d'avancer les réflexions en parallèle de l'acquisition des connaissances et éviter que des bureaux d'études s'emparent du sujet. Le point de départ de ce travail pourrait être de commencer par lister les mauvaises pratiques actuelles.

Le COPIL insiste sur le caractère urgent de la situation et suggère qu'une première édition soit élaborée au terme des 5 ans, avec des mises à jour possibles.

Enfin, la question de l'absence des vipères aspic et péliade dans les annexes de la DHFF et donc de leur non-prise en compte dans les mesures Natura 2000 est évoquée. Malheureusement, JCdM confirme qu'il n'est pas possible d'ajouter de nouvelles espèces aux annexes de la DHFF (excepté dans le cas d'une division d'anciennes espèces déjà listées).

Action 8 – Développer une offre de formation multicibles

LK présente les missions de l'animation nationale pour la mise en œuvre de cette action puis interroge le COPIL sur les formations prévues sur leur territoire en 2025 et leurs besoins éventuels (cf. diapo 17).

Plusieurs formations déjà existantes sont listées (la liste n'est pas exhaustive) :

- Formations de la SNCF par la SHF : AP explique que les agents rencontrent des serpents dans les installations électriques sur lesquelles ils doivent intervenir en urgence. Il est donc difficile de faire appel au réseau SOS. L'idée est donc de former des agents volontaires qui soient capables de reconnaître les espèces et en capacité de les déplacer.

- Formations de l'Ecole régionale d'herpétologie (IdF), dont 4 jours sont consacrés aux reptiles. Les suivis POP et leur mise en application sont également abordés. En 2026, des formations spécifiques ciblant les bureaux d'études sont prévues avec la question des ERC en grande priorité.
- Formations du CEN Lorraine : une demi-journée à destination des agents SNCF du territoire. L'idée est de proposer aussi ces formations à RTE ou d'autres gestionnaires d'infrastructures linéaires.
- Formations du collectif Paysans de nature en Bretagne : pour accompagner à la mise en place de suivis dans les fermes.

Concernant les gestionnaires d'infrastructures linéaires, il est fait remarquer que l'entretien de la végétation est réalisé par des prestataires. Bien que cela soit une réalité, AP considère que les agents de ces infrastructures peuvent néanmoins être formés, ce qui leur permettra d'intégrer les préconisations dans les cahiers des charges. Elle ajoute que des réflexions sont menées au sein du collectif infrastructures linéaires pour la mise en place de formations groupées.

La pertinence de former les SDIS est également soulignée. Si certaines actions sont déjà mises en œuvre par les structures régionales, certains SDIS sont formés par la SHF. Il est convenu avec le COPIL de tenir informés les coordinateurs régionaux.

De manière générale, MG propose la rédaction d'un support commun à tous pour aller rencontrer les services instructeurs, CNPN et CSRPN et leur proposer une montée en compétences sur certains points.

Action 9 – Sensibiliser les scolaires à la conservation des vipères

Action 10 – Sensibiliser le grand public

Action 11 – Réaliser des actions de sensibilisation à destination des gestionnaires et différents acteurs du territoire

LK propose d'aborder simultanément les trois actions de sensibilisation des publics. Elle interroge le COPIL sur les actions en cours ou à venir et les besoins de chacun. Elle rappelle que l'animation nationale pourra initier la production d'outils communs utilisables par tous et rappelle que les outils déjà existants pourront être centralisés et relayés via le site internet de la SHF avant d'amorcer la production de nouveaux supports (cf. diapo 18).

La sensibilisation à la question des morsures et de l'envenimation semble être un élément prioritaire. Il est suggéré de montrer l'importance du comportement et de la place de l'homme vis-à-vis du risque de morsure. Des outils de communication présentant le comportement à avoir au contact des serpents pourront être réalisés dès cette année. Outre l'envenimation, de nombreux mythes et préjugés pèsent sur les serpents. Ces derniers peuvent servir de base pour des outils de communication à destination du grand public et permettraient de tordre le cou aux idées reçues et changer le regard du public sur ces espèces. LK précise qu'un quizz se basant sur les préjugés sur les serpents a été réalisé par la SHF dans le cadre d'une participation aux journées SST de la SNCF.

De manière générale, plusieurs membres du COPIL s'accordent à dire que la communication ne devra pas être axée que sur les vipères afin d'intéresser plus largement le public. Par exemple, l'approche par habitat peut être exploitée en premier lieu.

GR précise que les Gallois disposent de nombreux outils de sensibilisation autour des vipères qui pourraient être source d'inspiration. Il évoque également le programme pédagogique mené dans les Hauts-de-France sur les vipères dans le cadre du PRA en faveur de la Vipère péliade.

Enfin, le projet d'une mallette pédagogique nationale est évoqué. LK précise que cela est prévu mais ne sera pas amorcé avant 2026.

Proposition d'outils de communication du PNA

LK annonce que l'élaboration d'outils de communication du PNA Vipères est en réflexion (cf. diapo 19). Une première version d'un kakémono de présentation du PNA a été élaboré en collaboration avec Myriam Labadesse (SHF) et sera prochainement partagé au COPIL pour validation.

Par ailleurs, LK interroge le COPIL sur la forme d'un document papier (plaquette ou brochure) à destination du grand public et des acteurs du territoire. Elle présente quelques exemples de plaquettes et de brochures réalisées dans le cadre d'autres PNA (plaquettes : Lézard ocellé, Cistude d'Europe ; brochures : Libellules, Lynx).

La plaquette n'a pas été retenue en raison de son format trop synthétique. La brochure semble mieux convenir au COPIL qui précise qu'il s'agit plutôt d'un outil de communication à destination d'un public de gestionnaires mais pas du grand public.

LK rappelle l'objectif de cet outil – communiquer sur l'outil PNA auprès d'un public large, dont le grand public qui connaît encore trop peu l'outil – et précise que le format brochure permet d'organiser le document avec les deux entrées :

- Une partie destinée au grand public qui contiendrait des éléments d'information sur les vipères ;
- une partie destinée aux gestionnaires (et grand public intéressé) qui contiendrait des éléments synthétisant le contenu du PNA.

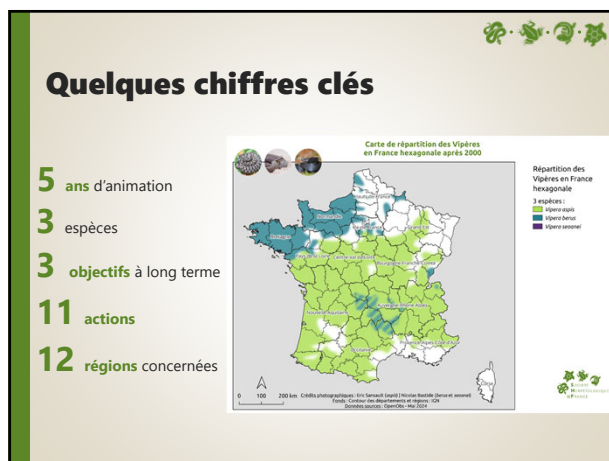
Il est suggéré d'ajouter dans la brochure des premiers conseils de gestion des habitats.

L'importance de disposer d'un format numérique disponible en ligne pour ces outils de communication est également soulevée.

Concernant la communication au grand public, l'élaboration d'une série de vidéos courtes est évoquée et approuvée par le COPIL. LK confirme que ce format est prévu dans les actions de communication destinées au grand public, mais pas forcément pour la présentation de l'outil PNA.

Prochaines étapes

Pour clore cette journée, LK dresse brièvement la liste des missions de l'animation nationale ainsi que des membres du COPIL à prévoir pour les prochains mois (cf. diapo 20).



Les actions du plan

Objectif I - Appliquer une stratégie de conservation des espèces cohérente et fonctionnelle à l'échelle nationale afin d'enrayer le déclin

- **Action 1.** Animer, coordonner et accompagner la mise en œuvre du plan 2025-2030 (1)

(1) Priorité forte

Axe : Gouvernance

Les actions du plan

Objectif II - Maîtriser les facteurs permettant d'assurer la conservation des espèces à long terme avec en priorité la conservation des habitats et favoriser la connexion des populations

- **Action 2.** Améliorer la compréhension de la dynamique des populations des espèces (1)
- **Action 3.** Mieux évaluer les pressions et menaces pesant sur les vipères (2)
- **Action 4.** Définir une gestion adaptée des milieux abritant les vipères (1)
- **Action 5.** Conserver les populations en priorisant les plus fragiles (1)
- **Action 6.** Améliorer la prise en compte des habitats utilisés par les vipères dans les politiques publiques (1)
- **Action 7.** Mieux appréhender les enjeux sanitaires autour des vipères : approche selon le concept *One health* (2)

(1) Priorité forte

(2) Priorité modérée

Axe : Amélioration des connaissances

Axe : Conservation et gestion

Les actions du plan

Objectif III – Informer et sensibiliser les publics

- **Action 8.** Développer une offre de formation multicibles (2)
- **Action 9.** Sensibiliser les scolaires à la conservation des vipères (2)
- **Action 10.** Sensibiliser le grand public (2)
- **Action 11.** Réaliser des actions de sensibilisation à destination des gestionnaires et différents acteurs du territoire (1)

→ Actions à poursuivre et approfondir au-delà des 5 ans du PNA

(1) Priorité forte

(2) Priorité modérée

Axe : Communication et sensibilisation

Objectifs à long terme	Axe	Intitulé de l'action	Degré de priorité nationale
I - Appliquer une stratégie de conservation des espèces cohérente et fonctionnelle à l'échelle nationale afin d'enrayer leur déclin	Gouvernance	Action 1. Animer, coordonner et accompagner la mise en œuvre du plan 2025-2030	1
	Amélioration des connaissances	Action 2. Améliorer la compréhension de la dynamique des populations des espèces Action 3. Mieux évaluer les pressions et menaces pesant sur les vipères Action 4. Définir une gestion adaptée des milieux abritant les vipères	1 2 1
II - Maîtriser les facteurs permettant d'assurer la conservation des espèces à long terme avec en priorité la conservation des habitats et favoriser la connexion des populations	Conservation et gestion	Action 5. Conserver les populations en priorisant les plus fragiles Action 6. Améliorer la prise en compte des habitats utilisés par les vipères dans les politiques publiques	1 1
	Amélioration des connaissances	Action 7. Mieux appréhender les enjeux sanitaires autour des vipères : approche selon le concept <i>One health</i>	2
	Communication et sensibilisation	Action 8. Développer une offre de formation multicibles Action 9. Sensibiliser les scolaires à la conservation des vipères Action 10. Sensibiliser le grand public	2 2 2
III - Informer et sensibiliser les publics	Communication et sensibilisation	Action 11. Réaliser des actions de sensibilisation à destination des gestionnaires et différents acteurs du territoire	1

Objectifs et fonctionnement de la journée

Objectifs

- Dresser un état des lieux de la situation pour chaque région
- Identifier les besoins pour pouvoir mieux vous accompagner ensuite

Fonctionnement de la journée

- Renseigner le tableau pour chaque région
 - Gommettes colorées (état d'avancement ; réponse à une question « oui/non »)
 - Post-it (notes et informations complémentaires – Synthétiques)
- NB : Tableau utile pour avoir une vision globale et synthétique de la situation en région (aide pour l'animation nationale)
- Echanger ensemble sur les différentes thématiques

Déclinaisons régionales – tour de table

- Etat d'avancement des réflexions en région ●●●
 - Réflexions non amorcées
 - Réflexions en cours
 - Réflexions avancées et/ou document en cours de rédaction/révision
- Quels sont vos besoins ?
 - Sollicitations de l'animation à prévoir ? (réunions, rédaction/relecture etc.)
 - Autre ?

Tableau à renseigner

Programmation des actions 2025

Priorité forte

Action 1 – Animer, coordonner et accompagner la mise en œuvre du plan 2025 – 2030

Missions de l'animation nationale

- Accompagnement des déclinaisons régionales
- Accompagnement dans la mise en œuvre des actions (selon les besoins)
- Mutualisation inter PNA (séminaire prévu en novembre 2025)
- Réalisation de plaquettes et kakemono de présentation du PNA
- Mise en page et alimentation du site internet (mise à disposition de ressources notamment)
- Organisation d'un COPIL et rédaction du bilan annuel (à prévoir fin 2025)
- Réponse à des sollicitations ponctuelles
- Autre suggestions ?

à valider par le COPIL

Programmation des actions 2025

Priorité forte

Action 2 – Améliorer la compréhension de la dynamique des populations des espèces

Suivis POPReptile

- Etat d'avancement des suivis POPR ●●●
 - Pas de POPR en région
 - Quelques suivis déjà mis en place / dynamique en cours
 - Région bien couverte par les suivis
- Vos besoins ? (réunions en région, accompagnement autre, protocoles spécifiques ?)

Répartition des espèces

- Etat de connaissance de la répartition des espèces ●●●
- Vos besoins ?

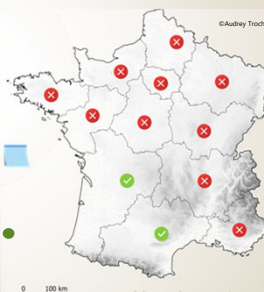
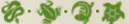


Tableau à renseigner



Programmation des actions 2025

Priorité modérée

Action 3 – Mieux évaluer les pressions et menaces pesant sur les vipères

ET

Priorité modérée

Action 7 – Mieux appréhender les enjeux sanitaires autour des vipères : approche selon le concept *One health*

Etudes sur les menaces ET les enjeux sanitaires (*contaminants environnementaux, santé des vipères, santé des humains*)

- Connaissance d'études en cours ?
- Des opportunités éventuelles sur 2025 ?

Tableau à renseigner 

Mission de l'animation nationale

- Capitaliser l'information et la relayer (*via le site internet notamment*)



Programmation des actions 2025

Priorité forte

Action 4 – Définir une gestion adaptée des milieux abritant les vipères

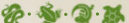
Le guide de gestion

- Approche par type de milieu
 - Espaces agricoles et forestiers
 - Infrastructures linéaires de transport et d'énergie
 - Espaces semi-naturels
 - Espaces de déprise
- Vos besoins et attentes
 - Quel livrable ? (*guide, fiches techniques ...*)
 - Autre ?
- Des retours d'expérience à partager ?

Missions de l'animation nationale

- Elaborer des groupes de travail par milieu
- Capitaliser et partager les REX
- Organiser les premières réunions d'ici la fin d'année

Tableau à renseigner 



Programmation des actions 2025

Priorité forte

Action 5 – Conserver les populations en priorisant les plus fragiles

Action à mettre en œuvre en région (*à adapter dans les déclinaisons*)

- Populations fragiles à identifier
- Temps d'échange sur vos besoins et interrogations

Mission de l'animation nationale

- Accompagner selon les besoins

Des actions de conservation déjà en place ?
N'hésitez pas à informer l'animation nationale !



Programmation des actions 2025

Priorité forte

Action 6 – Améliorer la prise en compte des habitats utilisés par les vipères dans les politiques publiques

Action à mettre en œuvre en région (*à adapter dans les déclinaisons*)

- Temps d'échange sur vos besoins et interrogations

Missions de l'animation nationale

- Accompagner selon les besoins
- Amorcer les réflexions sur le guide ERC (*à commencer l'an prochain*)

Des actions déjà en place ?
N'hésitez pas à informer l'animation nationale !

Programmation des actions 2025

Priorité modérée

Action 8 – Développer une offre de formation multicibles

- Formations déjà existantes à relayer ? ●●●
- Des formations déjà prévues sur 2025 ? ●●●
- Des priorités à cibler ? (sujet de formation, public à cibler etc.) ●●●
- Vos besoins ? ●●●

Tableau à renseigner

Missions de l'animation nationale

- SHF organisme de formation (certification Qualiopi ; chargée de mission dédiée à la formation)
- Amorce d'un catalogue de formations
- Poursuite des formations SNCF (et autres)



© Florian Denis

Programmation des actions 2025

Priorités modérées

Action 9 – Sensibiliser les scolaires à la conservation des vipères

Action 10 – Sensibiliser le grand public

ET

Priorité forte

Action 11 – Réaliser des actions de sensibilisation à destination des gestionnaires et différents acteurs du territoire

Outils de communication

- Des outils déjà existants ou en cours de création ? ●●●
- Vos besoins ? ●●●

Rencontrer les publics

- Des interventions prévues en 2025 ? (divers publics ?) ●●●

Mission de l'animation nationale

- Centraliser les documents et les relayer (via le site internet notamment)
- Créer de nouveaux outils (envenimation notamment, priorité 2025)

Tableau à renseigner

Proposition d'outils de communication du PNA

Kakemono

- Pour présenter le PNA
 - Une première version préparée, sera présentée au COPIL

Plaquette ou brochure ?

- Petit document papier, à diffuser plus largement (public large)
- Plusieurs formats possibles : la plaquette (synthétique) ; la brochure (plus détaillée)

Une préférence ?

- Objectif** : proposer une version de ces outils dans les prochaines semaines et permettre leur diffusion dès 2025

à valider par le COPIL

Prochaines étapes

La to-do list de l'animation nationale

- Rédiger le **compte-rendu** de la journée
- Accompagner les régions dans les **déclinaisons régionales** et la mise en œuvre des **actions** (selon les besoins)
- Préparer une première version des **outils de communication du PNA**
- Capitaliser et partager les différentes **ressources**
- Créer les **groupes de travail** et organiser les premières réunions

La to-do list du COPIL

- Transmettre les **études** en cours et opportunités éventuelles
- Partager les **retours d'expérience** « gestion des milieux »
- Informar sur les **formations** déjà existantes
- Relayer les **documents de communication** déjà existants

🌿 · 🌿 · 🌿 · 🌿

Merci de votre attention



Contact – laura.kouyoumdjian@lashf.org ; guillaume.kotwica@developpement-durable.gouv.fr

Site internet : <http://lashf.org>
contact@lashf.org

Crédits photos : ©Matthieu Beronneau, ©Stéphane Jamme, ©Aurélien Miralles, ©Vincent Prémel, ©Mickaël Sanchez, ©Éric Sansault, ©Damien Trochuereau